



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 septembre 2019
N° 793

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Tours pour la saisie exceptionnelle de près d'1,3 tonne de pollen de cannabis

Le 9 septembre, vers 16 heures, les agents de la brigade des douanes de Tours en contrôle sur l'autoroute A10 dans le sens Sud-Nord procèdent au contrôle des poids lourds stationnés sur une aire de repos. Accompagnés de l'équipe cynophile, les agents décident d'examiner un camion immatriculé en Espagne autour duquel le chien anti-stupéfiants LIKE marque un intérêt particulier.

Le chauffeur, de nationalité espagnole, présente des documents couvrant le transport d'un matériel industriel, une presse à carton d'un poids de 7 tonnes destinée à une société allemande. A l'ouverture du chargement, les douaniers constatent la présence d'une benne et d'une machine outil sanglée et soudée au plancher, qui semble vétuste mais fraîchement repeinte, sur laquelle le chien se précipite. Le déboulonnage d'une porte latérale laisse apparaître des gravats et des seringues usagées alors que le chien LIKE effectue un marquage net sur le plancher de la machine.

Les agents décident du transfert de l'ensemble routier à la brigade afin de procéder à des investigations complémentaires.

A l'issue des opérations de démontage, ils découvrent dans la machine plusieurs paquets sous cellophanes enrobés de scotch brun à l'intérieur desquels se trouvent 1240 kilos de pollen de cannabis conditionnés sous forme de savonnets.

Le chauffeur et les stupéfiants ont été remis au service régional de la police judiciaire d'Orléans sur instruction du Parquet d'Orléans qui va ouvrir une information judiciaire dans les prochains jours. Le 14 janvier 2019, la même brigade avait procédé à la saisie de 1,2 tonnes de pollen dans des circonstances similaires.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Je félicite les douaniers de Tours pour l'efficacité de leurs contrôles qui permet de priver les réseaux criminels d'un bénéfice estimé à plus de 12 millions d'euros. En deux prises cette année, ils ont ainsi réalisé près d'un tiers des saisies de pollen de cannabis interceptées l'année dernière. »

En 2018, la douane française a saisi 63,9 tonnes de cannabis sur le territoire national dont 8,65t de pollen de cannabis (+527 % par rapport à 2017).

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/zJay3n>

La vidéo de la saisie : <https://youtu.be/vnb63PFUTsQ>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr